



Conseil de la Ville

Règlement RV-2013-12-69 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. **Grille des spécifications applicable à la zone M0146**

La grille des spécifications applicable à la zone M0146 annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est modifiée par l'ajout des classes d'usages C202 et C206 et des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 18 novembre 2013

(signé) Gilles Lehouillier

(signé) Marlyne Turgeon

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 28 DÉCEMBRE 2013